

examples enables the two African species to be more adequately studied.

A single minute Australian beetle acquired by the British Museum with the late Canon Blackburn's types was labelled by him « *Mycetaea pilosella* BLACKB., type. » I have been unable to find any description of this. It is not a *Mycetaea* and probably not an Endomychid.

I take this opportunity of recording the fact that the Australian *Eleothreptus punctulatus*, described by BLACKBURN in 1895 as belonging to a new genus of Endomychidae and of which the type is now in the British Museum collection, does not belong to this family but to the Discolomid genus *Aphanocephalus*.

### Contribution à l'étude des arthropodes nidicoles et microcavernicoles de Belgique

par N. LELEUP

#### Rectifications

Nous prions les lecteurs de vouloir bien apporter les rectifications suivantes au texte publié dans les *Bulletin et Annales*, tome 83, fascicules XI-XII :

- p. 316, ligne 1 : au lieu de « *Cryptophagus signatus* STRM. », lire *Cryptophagus saginatus* STRM.
- p. 320 : *Gnathoncus nidicola* JOY, mettre le signe + dans la 4<sup>e</sup> colonne (vergers).  
Supprimer le signe + dans la 4<sup>e</sup> colonne, entre *Gnathoncus rotundatus* KUG. et *Plegaderus discisus* ER.  
*Alphitophagus bifasciatus* SAV, remplacer le signe — par le signe +, dans la 4<sup>e</sup> colonne.  
*Pentaphyllus testaceus* HELLW., remplacer le signe + par le signe —, dans la 4<sup>e</sup> colonne.
- p. 323, ligne 12 : au lieu de « humifère », lire « humicole ».
- p. 329, n° 58, ligne 2, au lieu de « Scydménide », lire « Psélaphide ».

### BULLETIN & ANNALES

de la Société Entomologique de Belgique

Le prix de chaque volume isolé des *Annales* est porté à deux cent cinquante francs.

Le prix de chacun des tomes I à VI du *Bulletin* est de soixante-cinq francs.

Le prix de la collection des tomes I à LXVI des *Annales* a été fixé à douze mille cinq cents francs (assemblées générales des 9 janvier 1927, 14 janvier 1945 et 13 janvier 1946).



### MÉMOIRES

de la Société Entomologique de Belgique

Les *Mémoires* de la Société, d'importance variable, paraissent à intervalles irréguliers. Le prix du tome II a été fixé à trente francs, celui des tomes III, IV, VI à VIII, IX, XI, XIII à XVI à cinquante francs, celui des tomes I, XII, XVII à XIX à soixante francs, celui des tomes XX à XXII à septante-cinq francs, celui des tomes V et X à nonante-cinq francs, celui du tome XXIII à cent et quinze francs, celui du tome XXIV à trois cent vingt francs.

Le prix de la collection des tomes I à XXII des *Mémoires* a été fixé à douze cents francs (assemblées générales des 9 janvier 1927, 14 janvier 1945 et 13 janvier 1946).

Les Membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.

